



Bulletin Surveillance

Janvier à Mars

L'année 2015 est une année de transition initiant l'évolution des modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture. Le dispositif de surveillance est constitué par les trois axes suivants.

1. La surveillance planifiée et ciblée des mortalités et des maladies de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2 (anciennement RESCO).

2. La surveillance planifiée et ciblée des mortalités et des maladies de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2 (anciennement MYTILOBS).

→ Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier sur des sites ateliers d'indicateurs de santé chez les animaux.

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2 (anciennement REPAMO).

→ Ce réseau quant à lui, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).

I. Surveillance des Mortalités

1. Surveillance planifiée et ciblée chez l'huître creuse – RESCO 2

Résultats bientôt disponibles

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 05 mars 2015

Informations complémentaires http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole

2. Surveillance planifiée et ciblée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en septembre 2014

Dpt	Lieu	Modalité de surveillance	Date d'observation	% de mortalité	Classe d'âge	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
						Organisme pathogène réglementé ²	Herpès virus ³	<i>Vibrio aesturianus</i> ⁴	<i>Vibrio splendidus</i> ⁴
85	Baie de Bourgneuf, Banc de Dormion	Événementielle*	08/01/2015	25 %	1 à 2 ans	Négatif ¹	Négatif ¹	Négatif ¹	Positif
17	Yves	Planifiée	Janvier 2015	8 %	1 an	Pas d'analyses, mortalités faibles			
85	Roulières	Planifiée	Janvier 2015	3 %					
17	Boyard	Planifiée	Février 2015	1 %					
85	Aiguillon	Planifiée	Février 2015	8 %					
85	Roulières	Planifiée	Février 2015	3 %					
50	Vivier	Planifiée	Février 2015	1 %					
50	Agon	Planifiée	Février 2015	5 %					
85	Baie de Bourgneuf Frandière, Guérinière	Événementielle*	26/03/2015	20 %	1 à 2 ans	Prélèvements en cours d'analyse			
85	Baie de Bourgneuf Maison Blanche	Événementielle*	26/03/2015	70 à 80 %	2 ans				
85	Baie de Bourgneuf Maison Blanche	Événementielle*	26/03/2015	50 à 60 %	1 ans				
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol, La Northe	Événementielle*	26/03/2015	20 %	1 à 2 ans				

* Absence de point MYTILOBS 2 sur le secteur, surveillance événementielle mise en place.

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf

5 Le prélèvement n'a pas pu être réalisé dans des conditions optimales, les résultats d'analyses sont donc à interpréter avec prudence.

3. Surveillance évènementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Dpt	Lieu	Espèces	Modalité de surveillance	Date d'observation	% de mortalité	Classe d'âge	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé ²	Herpès virus ³	<i>Vibrio aesturianus</i> ⁴	<i>Vibrio splendidus</i> ⁴
22	Banc du Guer	Palourdes japonaises ⁵	Évènementielle	16/02/2015	50 %	1 à 2 ans	Négatif ¹	Négatif ¹	Négatif ¹	Négatif ¹
22	Banc du Guer	Coques	Évènementielle	16/02/2015	50 %	1 à 2 ans	Négatif ¹	Positif	Négatif ¹	Positif
34	Etang de Thau Le plioche	Palourdes japonaises	Évènementielle	16/03/2015	70 %	Toutes classes	Prélèvement en cours de réalisation			

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf

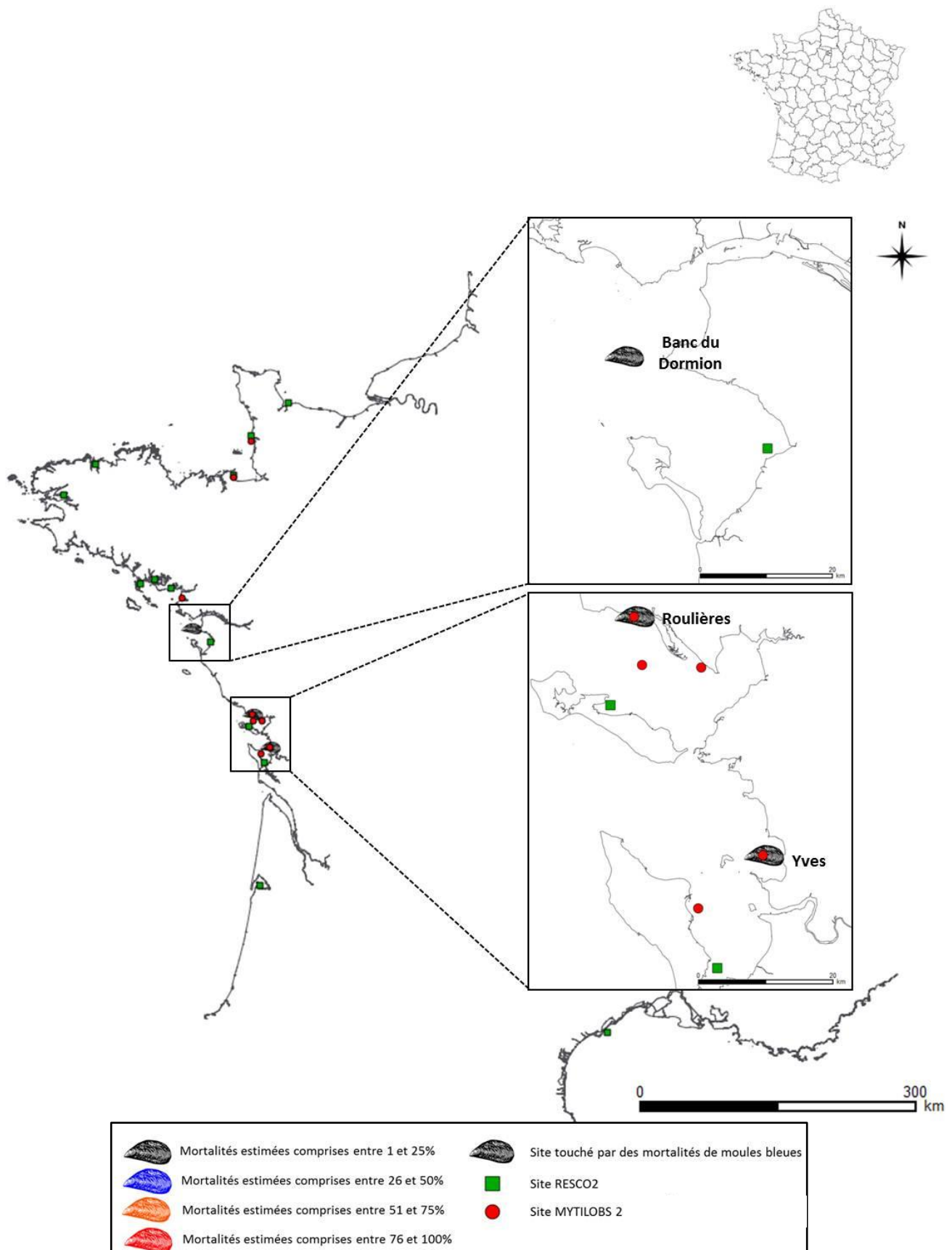
4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf

5 Le prélèvement n'a pas pu être réalisé dans des conditions optimales, les résultats d'analyses sont donc à interpréter avec prudence.

II. Synthèse des mortalités observées de Janvier à Mars 2015 pour tous les mollusques marins

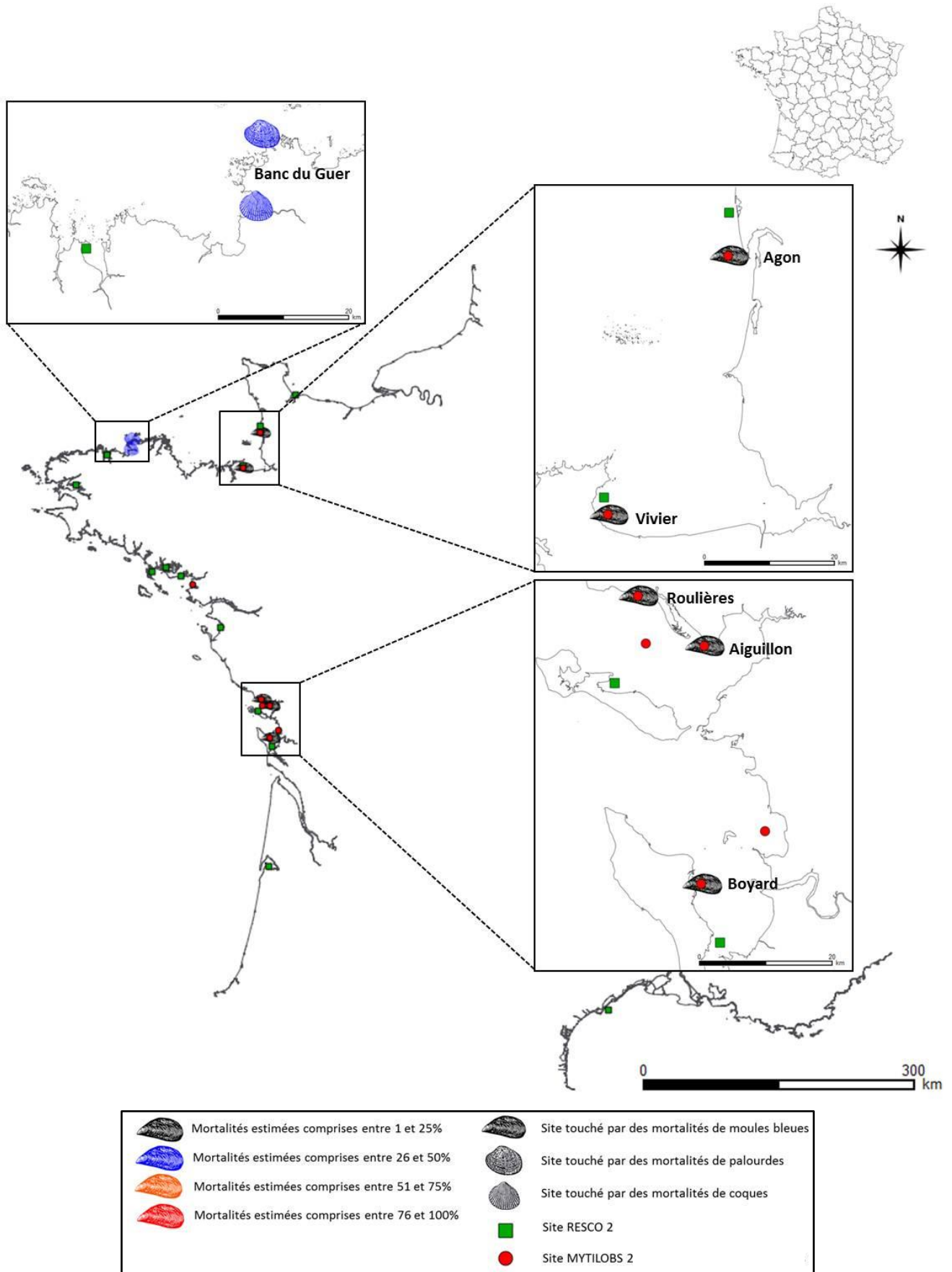
1. Mortalités de Janvier 2015

Figure 1. Carte représentant les sites touchés par des mortalités durant le mois de Janvier 2015



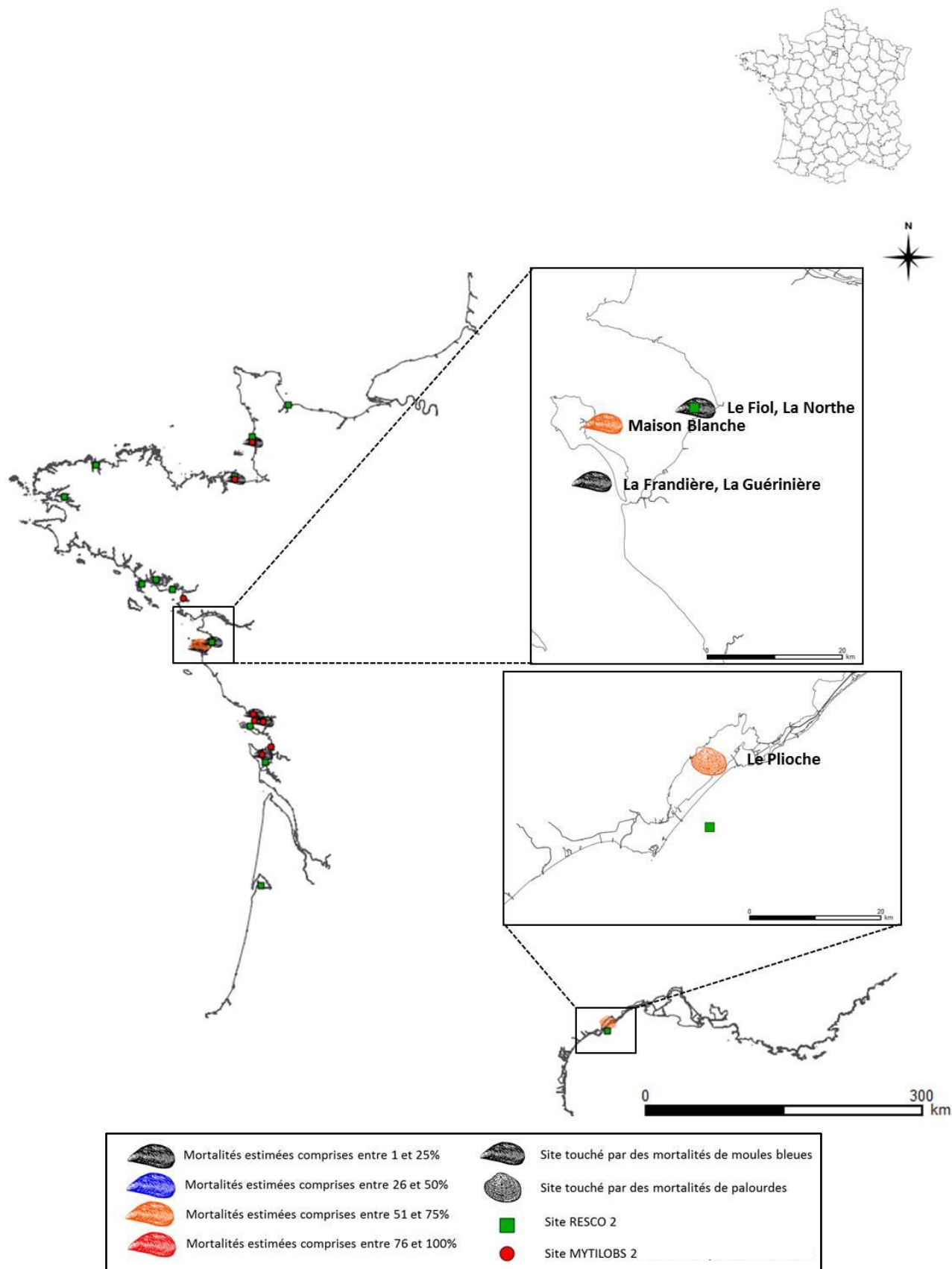
2. Mortalités de Février 2015

Figure 2. Carte représentant les sites touchés par des mortalités durant le mois de Février 2015



3. Mortalités de Mars 2015

Figure 3. Carte représentant les sites touchés par des mortalités durant le mois de Mars 2015



III. Synthèse des mortalités cumulées au mois de Mars 2015

1. Moules Bleues – MYTILOBS 2

Figure 4. Carte représentant les mortalités cumulées de moules bleues des sites MYTILOBS 2 au mois de Mars 2015

